



## PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20 DE CACOUNA À TROIS-PISTOLES

### COMPARAISON DU TRACÉ RETENU ET DU TRACÉ SUD AU POINT DE VUE AGRICOLE (juxtaposé aux lignes électriques)

Préparé par :  
Jacques Deschênes, biologiste  
Le groupe Urbatique

Approuvé par :

Jean-Louis Loranger, directeur  
Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–  
Îles-de-la-Madeleine

Mai 2002

**Comparaison du tracé retenu au tracé Sud (juxtaposé aux lignes électriques)**

Chaînage 11+ 000 à la route 293


Superficies touchées dans l'emprise	Superficie (ha)			Pot A	Total
	boisé	friche	culture		
Tracé Sud près des lignes électriques	36,4	7,7	<b>142,8</b>	46,5	186,9
Tracé retenu	91,7	10,5	72,5	43,2	174,7

Résidus agricoles (difficilement et -non accessible)	Superficie (ha)				Total
	boisé	friche	culture		
Tracé Sud près des lignes électriques	180		<b>410</b>	145	590
Tracé retenu	183	19	210	142	412

**Notes :**

- le tracé Sud touche à près du double de superficie en culture
- le tracé Sud enclave près du double de superficie en culture

Préparé par: Jacques Deschênes, biologiste  
Le groupe Urbatique

  
Approuvé par: Jean-Louis Loranger, directeur  
Ministère des Transports  
Direction du Bas-Saint-Laurent  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine